

Comment protéger les catholiques d'une future attaque islamiste ?



En abrogeant l'urgence plutôt que l'Etat, le gouvernement a signifié qu'il s'accommodait de la menace (il a d'ailleurs appelé la population à s'y habituer) et la sortait de ses priorités.

Les profanations d'églises se multiplient, les attaques de foules aussi et il y aura d'autres sacrifices de prêtres. Cependant le gouvernement, qui continue de protéger les synagogues et sécurise maintenant les manifestations religieuses mahométanes illégales dans la rue, laissera les églises sans défense jusqu'au jour où il interdira la célébration des offices de Noël, au prétexte de quelques attaques de marchés de parvis.

Dans ce contexte la fiche sur la sécurité des rassemblements ecclésiaux, rédigée par Stratediplo il y a deux ans pour

diffusion discrète par réseaux interparoissiaux mais malencontreusement objet d'une publication sensationnaliste sur internet, reste d'actualité. Tous les curés n'étant pas Dom Camillo, c'est une responsabilité collective des laïcs.

Cette fiche se base sur le quadruple constat d'une montée de la violence commandée, de son inflexion de la terrorisation aléatoire des foules vers l'intimidation ciblée de communautés, de la défaillance de l'État à protéger les populations, et du caractère durable de cette situation. Son objet immédiat est la sécurisation des célébrations de Noël qui ne seront pas interdites.

1- Introduction

A terme, l'orientation gouvernementale tendra certainement plus à faire fermer les églises qu'à les faire protéger par la police. Même l'effectif militaire maximum prévu en cas de crise majeure, récemment déployé avec solennité et à contre-emploi, n'y suffirait et n'était de toute façon pas tenable. Déjà pour la fête d'Hannoucah 2015, le gouvernement avait dissuadé les Israélites d'allumer leurs chandelles rituelles. Noël étant la fête chrétienne qui imprime le plus la vie civile en France, elle est le symbole que beaucoup de christianophobes veulent abattre.

2- Risques

Le risque à prendre en compte ici n'est pas celui de l'attaque chimique sur une ville, de la prise en otage d'une communauté par une bande armée ou du lancer d'un camion sur une foule, il est la commission d'actes spectaculaires par des individus isolés ou en très petit groupe, ciblant les communautés qu'ils sont chargés d'intimider : en clair, le massacre d'une église. Il s'agit d'un risque élevé et saupoudré, car il y a autant de cibles possibles que de paroisses, avec dans chacune des centaines de victimes potentielles, mais ces attaques sont imprévisibles et exceptionnelles. On peut considérer trois

modes opératoires, le jeté d'une grenade ou d'une bombe artisanale, l'auto-explosion d'un "kamikaze", et la rafale d'arme automatique. Les deux premiers cas imposent d'être au milieu de la foule cible, le troisième cas impose d'en être proche et à vue.

3- Facteurs déterminants

Les attaquants gardent l'avantage de la surprise, du lieu et du moment ; tant qu'ils comptent sur l'impréparation de leurs cibles ils ne prendront pas la peine de se cacher, surgissant en pleine lumière les armes à la main (sans longue approche nocturne par les fourrés). D'autre part, et cela fait partie de leur stratégie de communication pour frapper les esprits et paraître une fatalité imparable, ils sont généralement consommables et agissent sans esprit de retraite ; prêts à mourir pour tuer, ils ne sont ni prêts à se battre, ni préparés ou équipés pour cela. Et leur apothéose finale étant aussi une déclaration, ils sont enclins à la commettre en tenue de "départ", en noir et avec la barbe (tant que ça n'est pas une entrave à leur circulation). Ceux qui prévoient d'en réchapper éviteront d'attaquer des églises urbaines.

4- Moyens de parade

Eu égard au devoir de protection on peut envisager une parade en trois temps, à savoir alerte, fixation et neutralisation.

Devant une église à l'heure de la messe (pas dans un quartier 24 heures sur 24) et selon la configuration des lieux, le **dispositif d'alerte** peut consister en une seule personne, qui ait une vision sur l'entrée de l'église et sur l'aire de stationnement. Compte tenu du délai très court (l'assaillant parcourt cinq mètres par seconde) il faut proscrire tout moyen d'alerte compliqué ou indirect comme radio où l'émetteur doit mettre en œuvre et parler, et le récepteur doit écouter et diffuser. Il faut un avertisseur instantané, même au prix de la vie du guetteur, et immédiatement entendu à l'intérieur du

bâtiment (en dépit des chants) par tous, intervenants et public : sifflet puissant, pistolet d'alarme, sirène, klaxon de voiture ou gros gong.

Le **dispositif de fixation**, ou piquet d'intervention, a pour objet d'interdire ou de retarder l'irruption du ou des intrus dans le bâtiment. Il est donc constitué d'une poignée à une dizaine d'hommes, qui participent normalement à l'office mais restent groupés près de l'entrée sensible car ils n'auront que quelques secondes pour réagir et ne pourront pas traverser alors l'assistance. Pour cette même raison leur équipement doit être sur eux (matraque télescopique ou bombe de gel) ou aligné au mur près de l'entrée (manches de pioche). Dans la plupart des cas une poignée d'hommes suffira à fixer à l'extérieur un à trois agresseurs porteurs d'une bombe artisanale ou d'une ceinture explosive. Ceux-ci seront alors immobilisés jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre, ou se feront exploser sans avoir pu entrer. Dans le cas d'armes automatiques, le piquet d'intervention ne suffira pas à arrêter les agresseurs, bien qu'il leur fasse dépenser une partie de leurs chargeurs (ces gens-là pratiquent l'arrosage intensif), mais il aura retardé leur entrée d'une minute ou deux.

Le **dispositif de neutralisation** est subsidiaire, car plus délicat à mettre en place et moins systématiquement utile. Il s'agit d'une personne portant une arme à feu et chargée d'éliminer un terroriste porteur d'arme automatique. Si elle est équipée d'une arme d'épaule elle doit se trouver à l'extérieur, ou dans un bâtiment voisin, avec vue sur l'entrée où le piquet d'intervention retardera les attaquants pendant une minute. Si elle n'est équipée que d'une arme de poing elle doit rester cachée dans l'entrée pour neutraliser les assaillants par derrière lorsqu'ils feront irruption dans la nef, concentrés vers l'avant.

5- Conclusion

Alors que beaucoup d'établissements recevant du public ne sont que des lieux de passage, les paroisses sont des communautés organiques disposant d'un noyau de réguliers. De même qu'on organise un tour de quête ou de lecture, toute paroisse où se retrouvent régulièrement des habitués devrait pouvoir organiser au moins un tour de guet extérieur et un piquet d'intervention. Cela ne coûte rien, maintient l'affluence des fidèles rassurés, et peut sauver des centaines de vies. C'est aussi un début de responsabilisation, qui extrait de la passivité et prépare à d'autres relèvements. Le Chrétien a mission de témoignage, à l'opposé de la soumission ("islam" en arabe), et si la terreur soumet, la sécurisation libère. Les banques ont des vigiles pour rassurer les clients et les manifestations de rue ont des services d'ordre pour écarter les provocateurs.

Cette fiche pratique pourrait utilement être discutée dans chaque conseil paroissial. Les compléments constructifs sont bienvenus en réponse à cet article. Pour mémoire, il est interdit de porter une arme blanche mais pas d'en posséder, il est loisible à un gendarme ou un policier d'aller à la messe en tenue, et rien n'empêche les chasseurs de tenir un rendez-vous cynégétique au café en face de l'église.

Stratediplo

www.stratediplo.blogspot.com